This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Cas
F 59

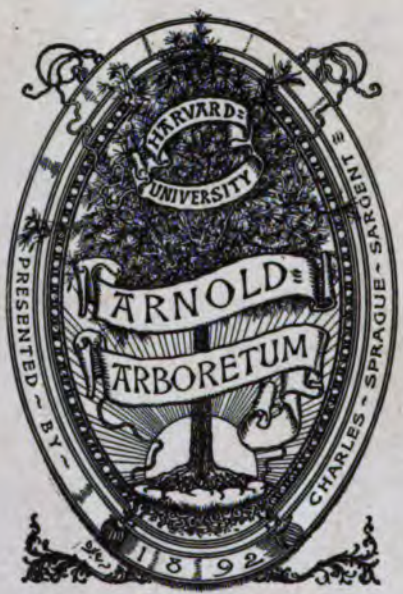

Digitized by Google

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

INSTITUT DE BOTANIQUE

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

AU SUJET DES

JARDINS BOTANIQUES DE L'AIGOUAL

PAR

CH. FLAHAULT

MONTPELLIER
IMPRIMERIE SERRE ET ROUMÉGOUS, RUE VIEILLE-INTENDANCE
1904

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Professeur, directeur de l'Institut de Botanique, à M. le Recteur, président, et à Messieurs les membres du Conseil de l'Université de Montpellier.

Le 13 avril 1902, M. L. Daubrée, conseiller d'Etat, Directeur général des Eaux et Forêts, faisait appel à mon concours, par une lettre personnelle, pour la création d'un jardin botanique à l'Aigoual.

J'acceptai, en priant M. le Directeur général de vouloir bien, pour la réalisation de cette entreprise, m'assurer la collaboration de M. Georges Fabre, conservateur des Eaux et Forêts à Nîmes.

Si j'ai accepté sans hésiter, ce n'est pas que j'aie méconnu les charges et les nouveaux devoirs qui en résulteraient pour moi ; j'ai compris tout de suite que j'aurais à donner à cette œuvre beaucoup de soins, de temps et d'efforts. J'ai accepté en songeant à notre Université de Montpellier, pour remplir un devoir de reconnaissance et pour assurer à nos élèves de nouveaux moyens de travail.

Depuis longtemps, en effet, l'administration des Eaux et Forêts a mis beaucoup de bienveillance à faciliter ma tâche de professeur ; aux Alpes et aux Pyrénées comme aux Cévennes, les étudiants que le désir de s'instruire conduit avec nous dans les montagnes y reçoivent l'hospitalité partout où les agents forestiers peuvent la leur offrir.

Digitized by Google

Je comptais aussi qu'en acceptant cette mission, j'assurerais à nos étudiants de nouveaux titres à la bienveillance des forestiers et c'est dans cette pensée que j'ai osé, au printemps de 1903, transporter pour vingt jours mon laboratoire à l'Aigoual et installer une quinzaine de nos jeunes universitaires, botanistes, géographes, agronomes, français et étrangers, dans une maison forestière transformée provisoirement en une annexe de notre institut de Botanique. M. le Garde général, chef du cantonnement du Vigan, se chargea de nous préparer les logements et voulut même demeurer près de nous pour assurer le bon fonctionnement du service pendant notre séjour. La complète réussite de cet essai d'institut de botanique nomade nous est un précieux encouragement.

M. G. Fabre, mon collaborateur, est très connu parmi vous. Ancien étudiant de notre Université, licencié ès-sciences, collaborateur de la Carte géologique de France, il administre avec autant de science que de dévouement le ressort forestier qui embrasse les départements de l'Hérault, du Gard et de la Lozère, toutes nos hautes Cévennes.

Depuis longtemps il avait ménagé, au voisinage du sommet de l'Aigoual, des places d'expériences où il nous encourageait à cultiver les végétaux qui pourraient servir, à la fois, à nos études et à l'instruction des forestiers; il se plaisait à y voir un complément naturel de notre institut de Botanique et du beau jardin que possède notre Université.

En réclamant M. G. Fabre comme collaborateur, je remplissais donc encore un devoir personnel de reconnaissance. Je savais bien aussi tout ce que je pouvais attendre de la mise en commun de nos efforts.

Le 19 juin 1902, M. le Directeur général des Eaux et

Digitized by Google

Forêts nous accordait le crédit de 400 fr. (quatre cents) que nous lui avions demandé pour la création de jardins botaniques sur différents points de l'Aigoual.

Nous n'avions pas attendu jusque-là pour nous mettre à l'œuvre. En nous proposant de créer le jardin ou plutôt les jardins botaniques de l'Aigoual, M. le Directeur général songeait à assurer de nouvelles ressources scientifiques à l'observatoire météorologique que l'administration forestière a établi au sommet de cette montagne. En nous chargeant d'organiser ces jardins, nous rêvions, de notre côté, la réalisation d'un programme scientifique dont nous demandons à vous tracer les lignes principales.

Les jardins botaniques répondaient jadis à un but uniforme, à peu près invariable. On cherchait à y réunir une collection aussi complète que possible des végétaux connus ; on les cultivait dans des plates-bandes où ils se suivaient suivant leurs affinités connues ou supposées. Le jardin le plus riche était celui qui possédait le plus grand nombre d'espèces occupant la plus grande étendue de plates-bandes. La distinction des espèces et la recherche de leurs affinités étaient les préoccupations à peu près exclusives des botanistes d'alors. Notre *Ecole de Botanique* plantée en 1810 par A.-P. de Candolle, trois ans avant la publication de sa «*Théorie élémentaire de la Botanique*» a tenu l'une des premières places parmi les jardins botaniques de ce temps.

Le créateur de notre jardin de Montpellier, en essayant un peu naïvement, en plein seizième siècle, de grouper les végétaux suivant les climats qui leur conviennent, sur les deux versants de *la Montagne,* était un précurseur. Cette première tentative, passée longtemps inaperçue, intéresse aujourd'hui

Digitized by Google

tous les biologistes. Richer de Belleval, informé par les ardents pionniers que furent Ch. de l'Escluse, Rauwolf, les Bauhin, Pierre Pena et Lobel, J.-H. Cherler, les Platter, les ayant peut-être accompagnés dans les hautes Cévennes qu'ils exploraient avec passion, savait que les végétaux ont des exigences diverses, qu'ils sont soumis aux conditions multiples du milieu physico-chimique extérieur. En créant notre jardin botanique, il voulut, avec cette puissance de conception qui marque l'œuvre de la Renaissance, en faire un jardin biologique et géographique.

On y revient aujourd'hui, après des siècles d'oubli. La plupart des grands jardins botaniques assez bien dotés pour supporter les frais de coûteuses transformations, les réalisent dans ce sens. Ceux qui sont trop étroitement enserrés par les villes se créent des succursales plus ou moins éloignées. Quelques-uns même, comme celui de Berlin, viennent d'être reconstitués de toutes pièces, transportés en dehors des grandes agglomérations et singulièrement étendus, pour répondre aux besoins nouveaux de la science et de l'enseignement. D'autres encore, à l'étroit dans leurs limites actuelles, ne peuvent subir de modifications aussi profondes; leurs directeurs ont pourtant partout les mêmes préoccupations; c'est ainsi que les jardins de Copenhague, Dresde, Bruxelles, Genève ont été bouleversés depuis peu ou le sont en ce moment pour donner satisfaction aux mêmes exigences scientifiques.

Il ne sera pas superflu de jeter un coup d'œil sur les diverses solutions qu'a reçues en Europe le problème de la meilleure adaptation des jardins botaniques et de leurs annexes aux besoins scientifiques actuels.

Dans les pays montagneux où les principales agglomérat-

Digitized by Google

tions urbaines et les universités qui en complètent les moyens d'éducation sont dans les vallées, conformément à une loi géographique, il était naturel qu'on jetât les yeux sur les montagnes les plus prochaines pour y remplacer par des établissements stables les rapides excursions souvent contrariées par les intempéries et toujours onéreuses pour le budget des étudiants. Les tentatives ont été nombreuses en Suisse et toutes n'ont pas abouti ; mais trois jardins importants, au moins, y sont au service de la science ; le premier en date, celui de la Linnaea, a été fondé en 1889 à 1700 m. dans le massif du Grand Saint-Bernard ; M. Chodat, directeur de l'institut botanique de l'Université de Genève, préside le comité qui administre ce jardin ; il rend ainsi des services particuliers à l'Université de Genève, sans lui appartenir. L'Université de Lausanne possède son jardin de montagne, à l'alt. de 1258 m.; un autre a été établi dans le canton de Vaud, aux rochers de Naye (alt. 2000 m.) ; il est subventionné par les Compagnies de chemins de fer et par les hôteliers du pays.

L'Italie possède un jardin au sommet du Monte Barro (800 m.) près du lac de Côme; il en existe un au Petit Saint-Bernard (2200 m.) et l'Université de Catane songe à en créer un au voisinage du grand cratère de l'Etna, près de l'observatoire astronomique situé vers le sommet du volcan.

L'Université de Münich occupe le sommet du Schachen, dans les Alpes du Tyrol, avec un budget de plus de 3000 marks entièrement formé de subventions particulières.

L'Université de Vienne a deux jardins, en dehors de la capitale, l'un dans les Alpes de Styrie, sur le Raxalpe (2009 m.), l'autre dans le Tyrol, au Gschnietzthal (2390 m.). L'Université de Lemberg a établi le sien dans les Carpathes.

Digitized by Google

A la France appartiennent le jardin botanique annexé à l'observatoire du Pic du Midi (2860 m.), les jardins de Chamrousse (1875 m.) et du Lautaret (2075 m.) dépendant de l'Université de Grenoble. L'État lui a cédé le terrain sur lequel s'étend le jardin du Lautaret.

Beaucoup de centres de haut enseignement sont trop éloignés des montagnes pour que l'on puisse songer à s'y transporter souvent, à y transporter surtout personnel, étudiants et instruments de travail. Il était pourtant impossible, au centre des villes populeuses, de déborder les limites actuelles des jardins botaniques. La difficulté a été résolue de manières diverses.

Celui de Bruxelles a subi toutes les transformations qu'il a été possible d'y réaliser; mais on y a adjoint, en différents points de la Belgique, des terrains d'expériences dans des conditions différentes de milieu, sur les bords de la Mer du Nord, dans les landes de la Campine, au milieu de vieilles futaies et sur les collines calcaires des bords de la Meuse. J'ai eu le plaisir de visiter quelques-uns de ces terrains sous la bienveillante direction de M. le Dr J. Massart, l'un des conservateurs du jardin de Bruxelles. L'un de ces terrains est dans la banlieue de Bruxelles, à quelques kilom. seulement du centre de service; trois sont à plus de 100 kilom. de cette ville. Ils rendent pourtant de grands services et fournissent aux laboratoires et à l'enseignement, sur place et dans la capitale, tous les objets qu'on en peut espérer.

A Paris, la Sorbonne a été de tout temps privée de jardin botanique et ce n'est pas une petite difficulté que d'y enseigner la science des plantes d'une manière concrète. M. Bonnier a vite reconnu ce grand inconvénient; il a sollicité de l'État un

Digitized by Google

terrain qui lui a été concédé dans la forêt de Fontainebleau ; un laboratoire de biologie végétale y a été construit et donne asile aux étudiants qui y poursuivent des recherches botaniques.

Le Musée botanique et le service botanique de l'Université de Berlin, confiés à la direction de l'infatigable Engler, ont résolu la difficulté d'une manière plus héroïque. L'étroit jardin d'autrefois sera désaffecté; il est remplacé par un parc de 42 hectares installé depuis peu d'années au village de Dahlem, à 6 kilom. seulement du centre de Berlin. Les végétaux y sont disposés suivant les régions naturelles qu'ils habitent, dans des conditions qu'on a rapprochées, autant qu'on l'a pu, de celles qu'ils trouvent dans la nature. Cette installation entraîne des frais énormes ; on n'a pas hésité à transporter des rochers des Alpes, pour ne réaliser pourtant que des miniatures de stations alpestres, qui peut-être ne répondront pas pleinement aux espérances que l'on fonde sur elles. On ne saurait assurer à tous ces groupes végétaux les conditions de climat qui sont la raison même de leur existence.

Des transformations du même ordre ont été réalisées à Dresde, il y a treize ans déjà.

Je ne fais que signaler ici l'arboretum de Champenoux, couvrant 10 hectares, à 10 kilom. de Nancy ; il forme un complément du jardin botanique de l'école nationale des Eaux et Fôrêts. Je le mentionne, parce que l'extension des enseignements de l'Université de Nancy, avec son cours de sylviculture coloniale confié à un professeur de l'école forestière, met, en somme, l'arboretum de Champenoux au service de l'Université.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de ce qu'ont fait dans

Digitized by Google

ce sens les Américains des États-Unis; j'espère vous en rendre compte en une autre occasion.

Revenons à Montpellier. On s'accorde, dans le monde botanique, à reconnaître la richesse des collections de végétaux vivants réunies dans le vieux jardin de notre Université ; on est unanime à vanter l'ordre qui y règne et je ne voudrais pas blesser la modestie de notre collègue M. Granel et de son collaborateur M. Daveau en disant tout ce que nos étudiants doivent à leur constante sollicitude. Qu'il me suffise de dire que nos collections vivantes sont, au témoignage des meilleurs juges, les plus nombreuses et les plus variées parmi celles qui peuplent les jardins de la région méditerranéenne, que l'étiquetage y est l'objet d'un travail incessant, soutenu depuis des années avec la passion de l'exactitude et que toutes ces richesses sont mises le plus simplement du monde à la disposition des travailleurs de tout ordre. Point de lenteurs administratives d'aucune sorte : Tout travailleur obtient tout de suite et directement ce dont il a besoin et les étudiants sont partout chez eux dans notre jardin botanique.

Mais il est cerné de tous côtés par les limites inflexibles de la ville ; de plus et surtout, notre climat exclut la culture de certaines plantes. Nous avons essayé jadis d'y maintenir quelques espèces alpines et subalpines ; l'échec a été complet. Si nous cultivons aisément en plein air et sans soins spéciaux beaucoup de plantes de la Chine et du Japon méridional, des Indes et de l'Himalaya, du Cap, de la Californie, du Mexique, du Brésil et de l'Amérique australe, nous pouvons à peine songer à conserver celles qui, dans nos montagnes, vivent de préférence au-dessus de 1200 m. C'est un inconvénient sérieux. Nos candidats à l'agrégation ont été parfois surpris

Digitized by Google

d'avoir à reconnaître, aux épreuves du concours, des plantes, vulgaires aux environs de Paris, que nous ne pouvons élever à Montpellier. Nous y avons suppléé de notre mieux en multipliant aux Pyrénées, aux Alpes, aux Cévennes, au Ventoux, des herborisations soigneusement préparées dans tous leurs détails, que nous avons répétées chaque année suivant un programme méthodique ; mais cela suffit à peine et, quoi qu'on fasse, ces excursions sont coûteuses pour des budgets modestes. C'est dans ces occasions que nous avons accumulé des dettes de gratitude envers les forestiers français de tout grade.

Il convient cependant de signaler les efforts tentés par le dévoué directeur de notre jardin pour en obtenir plus d'enseignements encore qu'il ne nous en donnait jusque-là. On a loué, avec raison, M. Granel, d'avoir rapproché les uns des autres, pour l'instruction des élèves, les principaux types qui caractérisent le mieux une région botanique. Avec le rapporteur de la Société botanique de France, nous souhaitons que M. Granel puisse étendre peu à peu le nombre de ces groupes «qui forment comme autant d'expositions ou de résumés géographiques» (1).

Je retourne maintenant aux jardins de l'Aigoual et au but que nous poursuivons, d'accord avec M. le Directeur général des Eaux et Forêts.

On sait aujourd'hui qu'en dehors de quelques survivances des époques antérieures, la végétation est l'expression immédiate et précise des conditions du milieu extérieur, du climat

---

(1) A. Legrelle, *Bullet. de la Soc. bot. de France*, XL, 1893.

Digitized by Google

d'abord, du sol en seconde ligne. Ces conditions de chaleur, d'eau, de lumière, de l'atmosphère interviennent et se combinent de diverses manières et se traduisent dans la végétation par une gamme de variations peu étendue pour un point déterminé et un territoire restreint. L'analyse des variations de la végétation et la connaissance des rapports étroits qu'elles offrent avec le climat et le sol sont les bases scientifiques sur lesquelles s'édifie, depuis quelques années, l'œuvre de la Géographie botanique. Les plantes sont, en somme, des réactifs très sensibles qui permettent d'apprécier de minimes variations dans les climats.

Les phytogéographes peuvent affirmer aujourd'hui que toute tentative d'acclimatation est illusoire ; nous n'acclimatons pas, nous ne réussissons à introduire un végétal d'un pays dans un autre que s'il trouve, dans ce pays nouveau pour lui, un ensemble de conditions de climat et de sol identique à celles qu'il subit dans son pays d'origine, ou du moins très peu différent. Il est donc de plus en plus important de bien connaître les conditions qui s'exercent d'une manière si invariable sur une espèce déterminée.

Le moment semble venu d'instituer, comme une suite naturelle des observations faites à l'observatoire de l'Aigoual, une série méthodique d'expériences et d'études de botanique.

Dans cet ordre d'idées, nous nous proposons deux buts :

1° l'étude spéciale de l'adaptation de certaines essences forestières au climat cévenol ;

2° l'étude générale des végétaux dans leurs rapports avec le climat et en particulier l'étude comparative des végétaux appartenant à des climats considérés comme analogues.

Le premier but est en partie réalisé déjà. Les agents fores-

Digitized by Google

tiers ont, en effet, réuni depuis quinze à vingt ans des groupes d'arbres exotiques autour des principales maisons forestières du massif de l'Aigoual, en particulier à Puéchagut et à Saint-Sauveur. Ces collections ont été augmentées depuis dix-huit mois, des exemplaires choisis des principales espèces ont été marqués et étiquetés et sont dès maintenant l'objet d'observations suivies sur la végétation, le développement de divers arbres et les maladies qui les affectent. Ces *arboretums* ont un très grand intérêt pour les forestiers ; ils sont établis en différents points du massif, aux altitudes approximatives de 200, 800, 900, 1050, 1100 et 1300 m. La direction en revient tout naturellement aux agents forestiers, auxquels nous continuerons, dans la mesure où ils le voudront bien, les services que nous aurons l'occasion de leur rendre.

Pour réaliser le second but, nous avons proposé les mesures suivantes qui ont été approuvées par M. le Directeur général (19 juin 1902) :

1° Création, au voisinage du sommet du mont Aigoual, entre 1500 et 1550 mètres, d'un jardin pour l'observation des plantes et arbustes de la flore subalpine dans les stations de pelouses sèches et de rochers.

Nous avons choisi pour cela le sommet du pic de la Fajeole situé à quelques centaines de mètres à l'Est de l'observatoire (superficie 60 ares) ;

2° Création d'un jardin sur sol tourbeux, à 1300 m., pour l'observation des végétaux propres à ces sortes de stations.

Nous l'avons établi à la Molière du Trévezel, située à 1 kilom. environ à l'W. du col de la Serréreyde (superficie 98 ares 53) ;

3° Création d'un jardin dans la Combe de l'Hort-de-Dieu, exposée au Sud, sur le versant méridional de l'Aigoual.

Digitized by Google

Profitant de limites naturelles et d'un chemin tracé depuis plusieurs années, nous avons circonscrit l'ensemble de cette station si justement célèbre parmi les botanistes. Le jardin forme un triangle qui se développe de 1255 à 1360 m. d'altitude, avec un périmètre de 1140 m. (superficie = 7 hect. 24 ares 50).

Nous avons donc, avec le crédit de 400 fr. que nous avons demandé et obtenu de l'administration forestière, créé trois *jardins botaniques* d'une superficie totale de 8 hectares 83, soit une superficie supérieure de près de 3 hectares à celle du jardin botanique de Montpellier.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là. Nous souvenant des bons avis du fabuliste, nous avons voulu planter sans attendre ; nous avons mis en place au printemps et surtout à l'automne de 1903 plus de 1200 végétaux, dont 773 jeunes arbres à l'Hort-de-Dieu et plus de 200 à la Molière du Trévezel ; une centaine d'espèces de végétaux alpins et subalpins venant des Pyrénées ont été placées dans les conditions les plus favorables à leur développement. Nous avons dès maintenant, en culture ou à l'étude à l'Aigoual, 219 espèces d'arbres et arbustes, parmi lesquels 128 ne sauraient être utilement cultivés à Montpellier; je ne parle pas, pour le moment, des végétaux herbacés. L'hiver a été favorable à nos plantations et les jardins de l'Aigoual prennent bonne tournure dès ce premier printemps.

On ne pouvait songer à couvrir toutes ces dépenses avec le crédit de 400 fr. dont je vous ai parlé. L'administration forestière a fait pour les jardins ce qu'il nous a paru convenable de lui demander ; nous lui sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu le faire, d'avoir mis à notre disposition des ouvriers

Digitized by Google

expérimentés, des gardes et brigadiers dont le dévouement au bien public est au-dessus de tout éloge. Nous continuerons à compter, quand il y aura lieu, sur la sollicitude désintéressée des agents et des préposés, sur leur expérience professionnelle et sur la connaissance particulière qu'ils possèdent de leur montagne.

Mais *les jardins ont un intérêt* tout *spécialement scientifique* et j'estime qu'il serait malséant de demander à une administration aussi prudemment économe des deniers de l'Etat que l'est l'administration des Eaux et Forêts, de continuer à se charger de dépenses qui doivent être surtout utiles à la science.

Il me semble, d'autre part, que nous répondrons complètement au vœu de M. le Directeur général des Eaux et Forêts en assurant la perpétuité du service personnel qu'il nous a demandé, à M. Fabre et à moi. Les hommes passent vite; nous pouvons espérer que notre Université six fois séculaire est très jeune encore; nous devons le souhaiter et nous ne saurions mieux faire, pour entretenir sa jeune énergie, que d'assurer à son activité un aliment aussi varié que possible. Je ne doute pas qu'au jour où mes forces me trahiront, quelqu'un se trouvera, parmi mes collègues de l'institut de Botanique, qui voudra continuer l'œuvre commencée, en accepter la charge et la responsabilité.

Montpellier est un centre exceptionnellement favorable aux études biologiques. La station zoologique de Cette vient de célébrer son 25e printemps ; son passé nous est garant d'un avenir qui ne doit plus nous préoccuper. Le moment n'est-il pas opportun pour donner à notre Université sa station biologique de montagne? Je suis certain que votre réponse est unanime.

Digitized by Google

Je vous propose donc de solliciter du gouvernement l'affectation à l'Université de Montpellier des trois jardins établis dans le massif de l'Aigoual, dont je viens de vous parler.

Sans doute, il en résulterait pour Montpellier une charge nouvelle. En sollicitant et en acceptant cette extension de nos services, vous acceptériez aussi les dépenses d'entretien qu'elle entraînerait. Elles seraient pourtant, j'en ai la confiance, assez faibles pour être négligeables au rapport du bien que nous en pouvons attendre; j'espère que vous n'hésiterez pas à l'admettre.

Voici, d'ailleurs, quelle est la situation en ce moment.

Le crédit de 400 fr. accordé par l'administration forestière a été épuisé dès l'exercice 1902 et son emploi a été justifié.

Les travaux d'appropriation et de plantations réalisés en 1903, acquisitions d'arbres et de plantes, transports, des points d'origine à la montagne, étiquetage, etc., ont été payés au jour le jour, sans que j'aie à rendre compte à personne de mes débours.

Si vous consentez à demander l'affectation des jardins de l'Aigoual à l'Université de Montpellier et si vous voulez bien accepter la charge de leur entretien, je vous demanderai de marquer votre intention en leur attribuant la première année un crédit de mille francs, vous promettant de ne pas vous importuner souvent.

Je sais assez qu'une grande bonne volonté supplée à la faiblesse des budgets et j'ai foi en l'avenir, parce que l'œuvre dont il s'agit est bonne.

J'ai pleine confiance qu'elle prospérera d'autant plus qu'elle a commencé plus modestement et je fais des rêves que je ne verrai peut-être pas réalisés; mais notre institut de Botanique

Digitized by Google

m'a prouvé que les choses les plus inespérées arrivent parfois à force de les souhaiter.

Je rêve donc de vous inviter un jour à élever à l'Hort-de-Dieu un bien modeste monument, une simple stèle; ce serait l'hommage de l'Université de Montpellier aux hardis botanistes de notre Université qui, dès la seconde moitié du 16e siècle, au prix de grandes fatigues, ont fait connaître au monde les richesses botaniques de l'Hort-de-Dieu.

Et qui sait si quelque généreux Mécène ne voudra pas un jour que nos étudiants trouvent, à l'Hort-de-Dieu même, un toit hospitalier? J'y vois, dès maintenant, comme si elle s'y élevait, la petite maison largement éclairée vers la Méditerranée avec sa salle de travail au rez-de-chaussée, sa grande cheminée autour de laquelle on débat à la veillée les problèmes scientifiques et à l'étage de modestes chambres. Je crois pouvoir vous promettre que nous n'aurions pas à payer de frais d'architecte et je retiens la promesse que, grâce à une riche palette, la pleine lumière aimée de notre Midi ne nous manquerait pas là-haut, même aux jours maussades où la montagne est noyée sous la nue.

Mon espoir est si grand, ma foi si vive en cette jeune œuvre que, si vous hésitez à accepter une responsabilité nouvelle, je n'hésiterai pas à l'endosser; aussi longtemps que les forces ne me manqueront pas, je continuerai à l'administration des Eaux et Forêts le service que son éminent Directeur général m'a fait l'honneur de me demander, bien certain que, même sous cette forme simple, je servirai les intérêts de notre Université et je travaillerai pour sa prospérité et pour son avenir.

CH. FLAHAULT.

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTOTYPIE A. BERGERET & Cie, NANCY

LE GRAND AIGOUAL ET, A DROITE, LE PIC DE LA FAJEOLE (1550 M.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTOTYPIE A. BERGERET & Cie, NANCY.

ESCARPEMENTS DE LA FAJEOLE, DOMINANT COMBE RUDE (1530 M.)

Digitized by Google

Digitized by Google

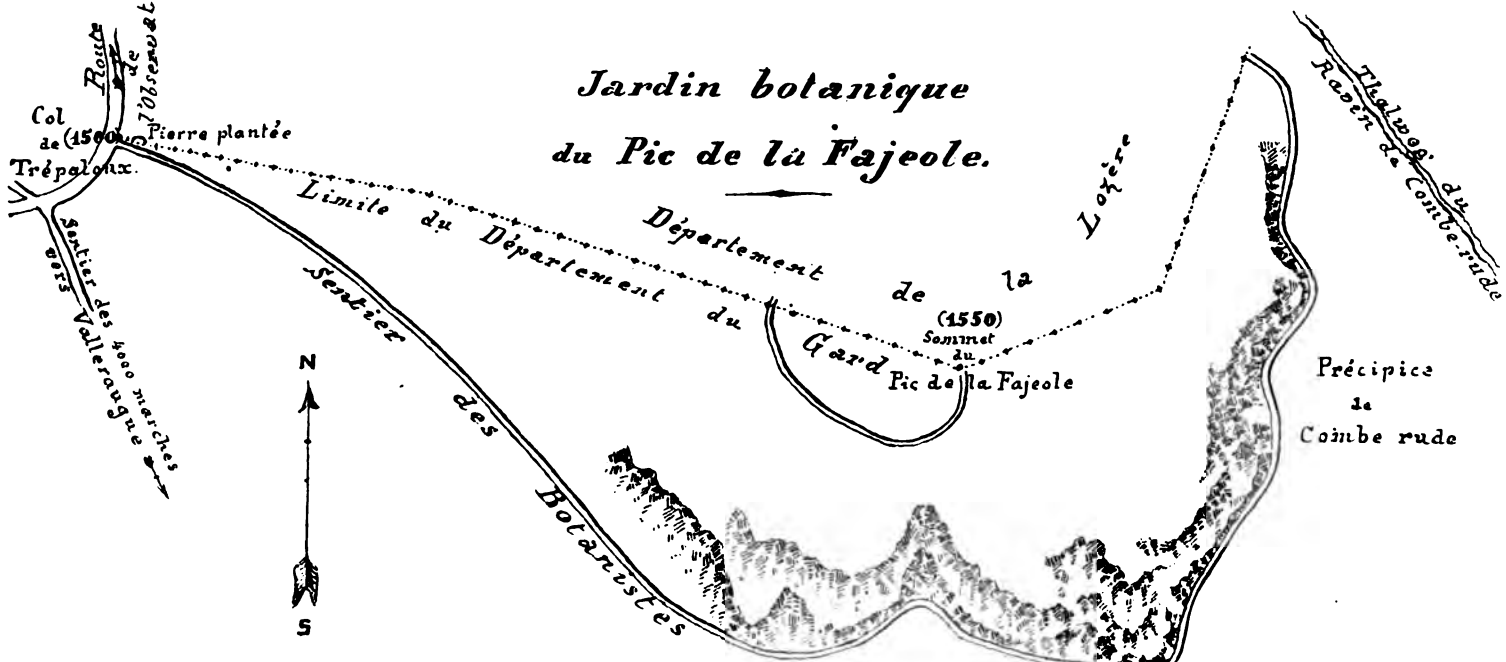
Jardin botanique
du Pic de la Fajeole.
Route de l'Observatoire
Col de Trépaloux
(1500)
Pierre plantée
Sentier des 4000 marches vers Valleraugue
Limite du Département du Gard
Département de la Lozère
(1550)
Sommet du Pic de la Fajeole
Sentier des Botanistes
N
S
Thalweg du Ravin de Combe-rude
Précipice de Combe rude

Digitized by Google

PHOTOTYPIE A. BERGERET & Cie, NANCY

LA MOLIÈRE DU TRÉVEZEL (1290-1300 M.)

Digitized by Google

Digitized by Google

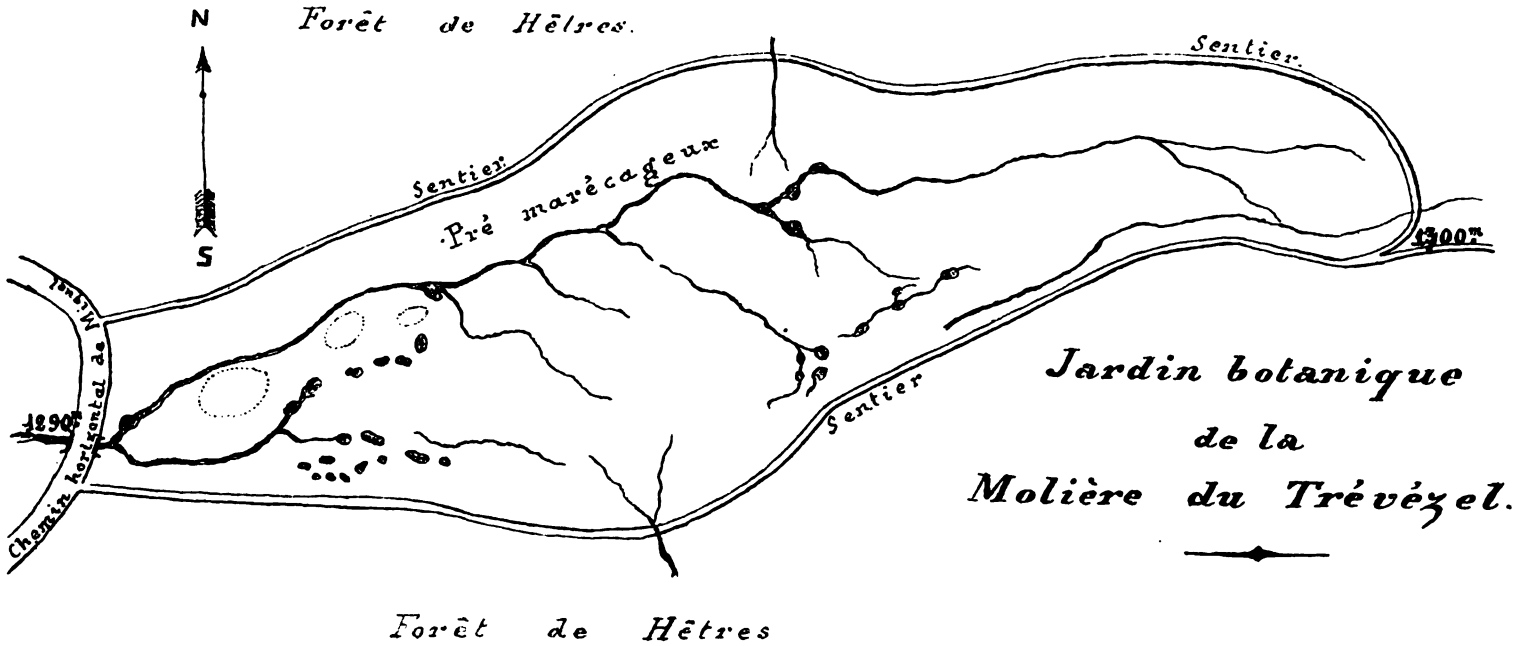

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTOTYPIE A. BERGERET & Cie, NANCY

L'HORT-DE-DIEU

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 102 803 905

Digitized by Google

Digitized by Google